INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance ordinaire
8 avril 2024

Séance ordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 8 avril 2024 à 19h30, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents: Madame Nicole Després
Madame Marie-France Gagnon
Madame Lise Bérubé
Monsieur Christian Baril
Monsieur Steve Boucher

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30. Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 050-24

Il est proposé par Mme Lise Bérubé, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2024

Résolution No 051-24

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024;

Il est proposé par M. Steve Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal du 11 mars 2024, avec dispense de lecture, chacun des membres du conseil présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

COMPTES À PAYER DE MARS 2024

Résolution No 052-24

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer du mois de mars 2024 ainsi que les dépenses incompressibles du 1er au 31 mars 2024 sont déposées pour approbation par les membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE cette liste des comptes à payer comprend aussi certains achats effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et celle des dépenses incompressibles ont été étudiées par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Il est proposé par M. Steve Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de mars 2024 comportant les numéros de chèques de # 9626 à # 9637 totalisant **21 520,66 $;**

DE PRENDRE ACTE des dépenses incompressibles payées, pour la période du 1er au 31 mars 2024, apparaissant au tableau ci-dessous :

Dépenses incompressibles du 1er au 31 mars 2024
Totalisant un montant de 209 520,38 $

NOM DU FOURNISSEUR	Montant
Alarme 911	19.49 $
Agence de Revenu du Canada (DAS Février 24)	1 808.20 $
Frais Prêt #5 Marge de crédit intérêts	455.19 $
Remboursement Prêt temporaire PAVL 2022	178 997.00 $
Intérêts Prêt temporaire PAVL 2022 et frais de fermeture de compte	1 982.12 $
Frais bancaires	63.25 $
Formation sécurité feux de forêts	50.00 $
Hydro	6 703.10 $
Location du photocopieur	133.37 $
Ministre du Revenu du Québec (DAS Février)	4 638.86 $
Propulse	2 370.81 $
Salaire des employés	9 916.39 $
Salaire des élus	2 078.71 $
Telus Québec (garage internet et téléphone)	161.20 $
Télé Communication de l'Est	91.52 $
Telus Québec (loisirs)	51.17 $
Total	209 520.38 $

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE TERFA

Résolution No 053-24

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée générale annuelle de TERFA se tiendra le 24 avril 2024 à 19h00 au bâtiment d'accueil de TERFA;

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser mesdames Chantal Gagnon, mairesse, Nicole Després et Lise Bérubé, conseillères, à représenter la municipalité de La Trinité-des-Monts lors de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024.

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR LES ORGANISMES DU MILIEU

Résolution No 054-24

Il est proposé par M. Christian Baril et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate les conseillers et conseillères aux organismes suivants à titre de représentants :

Bibliothèque : M. Steve Boucher
La Route des Monts Notre-Dame : Mme Marie-France Gagnon
Corporation de Développement : M. Christian Baril

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Comité famille et ainés : Mme Lise Bérubé
Centre des opérations dignité : Mme Marie-France Gagnon
Comité d'embellissement : Mme Nicole Després
Le Centre Sportif Amis-Joie : M. Christian Baril
Halte-garderie communautaire : M. Steve Boucher

Le représentant assiste seulement aux réunions du comité qu'il ou elle représente et donne un compte rendu en séance ordinaire du conseil municipal. Si un membre du conseil désire siéger sur le conseil d'administration du comité qu'il ou elle représente, cela est fait à titre de choix personnel ou selon la charte de l'organisme.

Contrairement aux années passées, pour le comité de La Route des Monts Notre-Dame, le représentant de La Trinité-des-Monts n'a plus l'obligation de siéger sur le conseil d'administration. Il pourra s'enquérir des derniers développements auprès de l'administrateur qui a été désigné pour représenter la municipalité de La Trinité-des-Monts.

OFFRE DE SERVICES – MISSION D'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2022

Résolution No 055-24

Il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton pour la mission d'audit des états financiers 2022, telle que soumise le 28 mars 2024. Les honoraires sont de 15 500 $, en sus des frais administratifs et technologiques (5 %) et des taxes applicables.

APPUI – DÉFICIT DU FINANCEMENT FÉDÉRAL DE L'INFRASTRUCTURE PAR RAPPORT À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Résolution No 056-24

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 $ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale *existante* atteint environ 170 milliards de dollars;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

Par conséquent, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE la copie de cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

ACHAT D'UN ÉCHANTILLONNEUR AUTOMATIQUE POUR LES ANALYSES D'ÉCHANTILLONS DU RÉSEAU D'ÉGOUTS

Résolution No 057-24

Il est proposé par Mme Lise Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la soumission du 2 avril 2024 d'Avensys Solutions inc. pour l'achat d'un échantillonneur portatif, fonctionnant à batterie, pour le prélèvement automatique des échantillons d'égouts prélevés mensuellement. Le coût est de 6 835 $, en sus des taxes applicables.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PARTICIPATION À LA CAMPAGNE BEE CITY CANADA

Résolution No 058-24

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la désignation Bee City Canada est la promotion d'habitats et de communautés en bon état et durables pour les pollinisateurs;

CONSIDÉRANT QUE les abeilles et les autres pollinisateurs autour du globe sont victimes d'un déclin inquiétant du fait du morcellement des terres, de la perte d'habitats, de l'utilisation de pesticides, de l'industrialisation de l'agriculture, du changement climatique et de la propagation de maladies et de parasites, menaçant ainsi le bon état futur de la faune et de la flore;

CONSIDÉRANT QUE les villes/cantons/communautés Premières nations et leurs habitants ont la possibilité de protéger les abeilles et les pollinisateurs dans les espaces publics et privés;

CONSIDÉRANT QUE protéger les pollinisateurs favorise la prise de conscience environnementale et le maintien du bon état écologique, tout en améliorant les échanges et l'engagement parmi les membres de la communauté;

CONSIDÉRANT QU'en devenant une municipalité amie des abeilles, la municipalité de La Trinité-des-Monts peut mettre en valeur des initiatives déjà en place et engager davantage les communautés locales à faire preuve de créativité et d'innovation dans le but de promouvoir une vie plus seine au sein de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE les employés et/ou membres du conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts sont autorisés à soumettre une demande de désignation de municipalité amie des abeilles auprès de Bee City Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nicole Després et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la désignation de municipalité amie des abeilles et s'engage à respecter les normes du programme de Bee City Canada.

NOMINATION DES MEMBRES DU CCU POUR L'ANNÉE 2024

Résolution No 059-24

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Trinité-des-Monts s'est dotée d'un règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 200-12 a été adopté conformément à la loi;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit la nomination par résolution des membres et officiers du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Steve Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents que les personnes suivantes soient nommées au comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2024:

Monsieur Steeve Proulx, citoyen
Monsieur Miguel Thibault, citoyen
Madame Lise Lebel, citoyenne
Madame Nicole Després, représentante du conseil
Madame Marie-France Gagnon, représentante du conseil

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

APPUI AU PROJET DU GRAND RASSEMBLEMENT RURAL DU HAUT-PAYS

Résolution No 060-24

CONSIDÉRANT QUE les projets à être déposés à la MRC Rimouski-Neigette dans le pool commun nécessitent l'appui de la Municipalité La Trinité-des-Monts ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Trinité-des-Monts appuie déjà les commémorations des Opérations Dignité dans sa résolution no 094-23;

CONSIDÉRANT QU'une partie des activités du Grand rassemblement rural du Haut-Pays se déroulera à La Trinité-des-Monts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nicole Després et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le projet de « Grand rassemblement rural du Haut-Pays » du 15 au 18 août 2024 dans le cadre des commémorations des 50 ans des Opérations Dignité. Ce Grand Rassemblement rural regroupe des festivités dans 4 municipalités du Haut-Pays à La-Trinité-des-Monts (colloque du 16 août 2024), Saint-Marcellin (Feste médiévale), Saint-Narcisse-de-Rimouski (Terfa et parc industriel) et Esprit-Saint (site principal des activités). Le coût du projet est **30 000 $** et la participation demandée au Fonds Rural de la MRC Rimouski-Neigette (pool commun) est de **10 000$.**

Promoteur : **Centre de mise en valeur des Opérations Dignité**
Partenaires; **Coalition Urgence Rurale BSL, Solidarité Rurale du Québec, et 20 municipalités rurales du Bas-Saint-Laurent**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue de 20h34 à 21h10.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 061-24

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée.
Il est 21h10.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 13 MAI 2024.

Chantal Gagnon, mairesse

Francesca Lavoie, Directrice générale / greff.-/trés.